



Un nouveau plan états-unien pour la lutte contre le narcotrafic et le terrorisme, le Plan Mexique

Par [Laura Carlsen](#)

Mondialisation.ca, 01 octobre 2008

[Americas Program/DIAL](#) 1 octobre 2008

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Militarisation](#)

Le Plan Mexique ressemble à s'y méprendre au [Plan Colombie](#) [1], mis en place en 1999 pour lutter contre la guérilla et le trafic de drogue : dans les deux cas, l'aide états-unienne est quasi exclusivement militaire. On peut raisonnablement se demander si une solution peut être trouvée par le seul chemin des armes. En Colombie, il semble bien que, pour ce qui est de la lutte contre le trafic de drogues, le plan a été un échec. Pour Laura Carlsen, directrice de l'[Americas Policy Program](#) du Center for International Policy, basé à Mexico, le Plan Mexique est condamné à échouer de la même manière. Dans ce texte extrait d'une présentation plus détaillée publiée le 5 mai 2008 sur le site de l'[Americas Policy Program](#), et mise à jour le 10 juillet, elle évoque les risques que comporte ce programme.

Le 30 juin, le Président George W. Bush a promulgué la loi sur l'« Initiative Mérida », mieux connue sous le nom de Plan Mexique, quelques jours après que le Congrès l'eut votée dans le cadre de l'augmentation des crédits pour l'Iraq. Le texte a dû subir plusieurs révisions avant d'être adopté par les deux chambres, les législateurs ayant fait la navette entre l'administration Bush et le gouvernement du Président mexicain, Felipe Calderón, sur la question des droits humains.

Dans sa version définitive, le texte a été en grande partie débarrassé des conditions peu contraignantes qui y subsistaient. Les deux administrations se sont dites satisfaites de l'accord, et le Congrès a salué une nouvelle ère de relations binationales. Mais, avec la mise à l'écart de la question des droits humains, on peut craindre une militarisation de la société mexicaine et des relations entre les deux pays, et le pouvoir sans limite conféré à des forces de sécurité déjà coupables de nombreux excès risque non pas de remédier mais d'ajouter aux violences déjà alarmantes liées au crime organisé.

L'enveloppe de l'aide prévue, de finalement 400 millions de dollars, diffère peu, dans le fond et dans l'idée, de la version initiale présentée par le Président Bush le 22 octobre dernier. Selon la proposition de ce dernier, telle qu'elle a été avalisée par la Chambre des représentants, le programme d'aide triennal au complet pourrait se chiffrer à 1,6 milliard de dollars répartis entre le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes, somme destinée à l'élaboration et à l'application de mesures de lutte contre le narcotrafic et le terrorisme, et de sécurité aux frontières.

Le Mexique et les États-Unis, qui font face à un enjeu commun – celui de réduire le crime organisé transnational –, doivent coopérer pour consolider l'État de droit et pour mettre fin au trafic de stupéfiants et d'armes à la frontière. Mais, trop pressés d'incorporer le Plan Mexique au budget supplémentaire pour l'Iraq et de prouver aux électeurs d'origine latino-

américaine tout le soutien apporté au Mexique, de nombreux législateurs sont prestement passés sur les détails de la mesure. L'initiative comporte des défauts de stratégie rédhibitoires. L'approche militaire retenue contre le narcotrafic attisera la violence liée à la drogue, aggravera les atteintes aux droits humains et débouchera sur un échec.

Bien qu'on la présente comme un effort sans précédent de lutte contre le trafic de stupéfiants et contre le crime organisé au Mexique, l'« Initiative de coopération régionale dans le domaine de la sécurité » va bien plus loin que l'endiguement du commerce des drogues illicites. Elle transforme radicalement les relations entre les deux pays, elle fait des problèmes économiques et sociaux une question de sécurité, et elle militarise la société mexicaine.

À cause des révisions apportées au texte pour que la mesure puisse être votée, il faut maintenant attendre le budget du Secrétaire d'Etat pour en savoir plus sur le plan adopté. Dans la version Bush, plus de la moitié de l'enveloppe devait aller à l'armée et la police mexicaines, dont 205 millions de dollars pour les seules forces armées. Dans la version approuvée par le Congrès, l'aide militaire a été réduite à 116,5 millions cette première année, ce qui peut signifier que les États-Unis vont retarder la livraison de l'un des deux avions de patrouille en mer (50 millions de dollars chacun) et de quelques hélicoptères de surveillance (13 millions), qu'une proportion plus importante du budget sera destinée aux forces de police, ou une combinaison de ces deux possibilités.

La diminution de l'aide militaire ne changera pas grand chose en pratique. L'armée et la police ont été accusées, preuves à l'appui, d'atteintes aux droits humains, mais aucune des affaires n'a été traduite en justice. Par ailleurs, *aucuns* crédits ne sont affectés au traitement de la toxicomanie ni à la réduction de ses effets dans un pays comme dans l'autre, et l'énorme programme de « coopération » ne tient pas compte des graves problèmes qui existent aux États-Unis mêmes, dont l'entrée de drogues illicites, la vente et la consommation généralisées de ces substances, le trafic d'armes à la frontière et le blanchiment d'argent.

Avec ce programme d'aide, les relations binationales que les États-Unis entretiennent avec un de leurs alliés les plus proches et les plus sensibles seraient conditionnées par une politique de sécurité aux contours mal définis. Le programme prévoit une très forte augmentation de l'aide au Mexique, mais aucun argent pour remédier en dernier ressort aux problèmes de pauvreté et de développement de notre voisin du sud. Il enferme en outre la prochaine administration dans la stratégie désastreuse adoptée par le gouvernement Bush contre le terrorisme, stratégie de l'épreuve de force et de la canonnière appliquée à un pays frontalier, au moment même où la population des États-Unis exige un changement de la politique extérieure.

Les groupes de défense des droits humains actifs au Mexique et aux États-Unis n'ont aujourd'hui d'autre choix que de documenter les effets de cette politique affligeante. Ce travail devra être fait avec la plus grande participation possible des citoyens pour que, lorsqu'il sera temps de renouveler les crédits destinés au Plan Mexique, il puisse être jugé sur la foi de résultats concrets et non de considérations fantaisistes. D'autre part, le Congrès des États-Unis et celui du Mexique devront veiller à ce que la stratégie de sécurité favorisée par cette aide soit évaluée à l'aune de critères d'appréciation bien précis.

Article original en anglais: [Americas Policy Program, Center for International Policy](#), 10 juillet 2008.

La source originale de cet article est [Americas Program/DIAL](#)
Copyright © [Laura Carlsen](#), [Americas Program/DIAL](#), 2008

Articles Par : **[Laura Carlsen](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca